

# **Règlement de sélection d'élevage du CSDT**

**Les jugements du comportement (caractère) et du standard font partie intégrante de l'examen de sélection d'élevage et sont réalisés ensemble le même jour.**

**Age d'admission pour mâles et femelles : dès 12 mois.**

**Critères : « réussi »            « non réussi »            « ajourné »**

## **Examen du comportement**

### **1. Principes de base et prescriptions**

- 1.1 Questionnaire : (curriculum vitae et milieu ambiant) à remplir à l'avance par le propriétaire du chien.**
- 1.2 Le terrier est présenté sans laisse.**
- 1.3 En cas de doute, le juge de caractère (JC) est autorisé à répéter tout exercice de l'examen.**
- 1.4 Le comportement général du chien est à juger mais aussi celui du conducteur. Y a-t-il harmonie entre eux ? En tenir compte lors de chaque exercice.**
- 1.5 L'organisateur de la sélection d'élevage doit s'assurer que, durant tout l'examen, des conditions identiques soient remplies pour tous les chiens.**

### **2. Ajournement**

Si le JC estime que le jour de l'examen le chien n'est pas à même de faire face aux exigences de l'examen, il peut ajourner l'épreuve jusqu'à la prochaine sélection d'élevage.

Il relève de la compétence du JC d'interrompre un test de comportement.

### **3. Réalisation pratique**

- 3.1 Le JC doit être informé au mieux en ce qui concerne le curriculum vitae et le milieu ambiant dans lequel vit le chien. Pour ce faire, le questionnaire rempli au préalable doit permettre au JC de prendre note au mieux des informations lui permettant d'adapter toutes les épreuves à l'âge et aux expériences du chien afin d'émettre un jugement le plus exact possible.**

### 3.2 Dispositions caractérielles dans des situations de la vie quotidienne

Attention, soumission et attachement au conducteur, de même que l'intérêt pour l'environnement et le rayon d'action, sont ici déterminés.

#### 3.2.1 Le conducteur se promène avec son chien

Le JC prie le conducteur de se déplacer dans diverses directions. Des commandements discrets à l'intention du chien sont autorisés, de même que l'utilisation de jouets ou de nourriture.

*Positif : grand intérêt pour l'environnement, comportement joyeux, bon attachement au conducteur*

*Négatif : méfiance, attitude réticente, collé au conducteur, tendance à la fuite*

#### 3.2.2 Comportement face à des inconnus

Le conducteur et le chien se promènent parmi des inconnus SANS que ces derniers s'intéressent à l'animal. Les personnes présentes se tiennent tranquilles ou se déplacent en groupes.

**Durant cette phase, quatre influences (2 acoustiques et 2 optiques) sont intégrées : p.e. un parapluie est ouvert rapidement, un récipient rempli de pierres tombe au sol, une porte de voiture est fermée avec violence, un grand sac plastique est secoué, etc.**

#### 3.2.3 Contact avec des personnes inconnues

Les personnes inconnues s'approchent du chien, lui parlent et prennent contact avec lui sans geste menaçant.

*Positif : le chien reste calme, se laisse caresser (de légers écarts sont tolérés)*

*Négatif : le chien ne se laisse absolument pas toucher, fait preuve de mordant par crainte, exécute de grands écarts face aux personnes présentes, prend la fuite*

### 3.3 Isolement

Le conducteur attache son chien à un arbre ou un poteau (longueur de la laisse minimum 5 m) puis il s'éloigne, hors de vue du chien. Le JC s'approche du chien, lui parle amicalement et peut également le caresser. (Un contact physique n'est toutefois pas obligatoire). Ensuite, le JC s'éloigne et invite le conducteur à récupérer son chien.

Si au cours de ce test le chien se montre insécurisé, le JC ne doit pas exercer de pression sur lui mais s'en éloigner.

*Positif : calme, sûr, sans crainte*

*Négatif : manque de sûreté, agressivité, nervosité, recul*

---

**Ce règlement a été adopté par l'Assemblée générale de l'Association des éleveurs du CSDT le 28 janvier 2007 à Aarau. Il entre en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2007.**